

Lettre ouverte

Paris, le 09 Mars 2009

Objet : Réseaux WIFI - WIMAX

Monsieur Arnaud MONTEBOURG

Président du Conseil Général de Saône et Loire

Député de Saône et Loire

Monsieur Le Président,

Le Conseil Général de Saône et Loire a décidé d'organiser une couverture WIMAX sur l'ensemble du Département.

Par la présente, notre Association vous demande l'abandon de ce projet. Son annulation.

Pour des motifs de notoriété publique. Mais qui ne semblent pas parvenus jusqu'à quelques uns des décideurs politiques.

Nous vous adressons à ce sujet quelques documents :

- Un résumé du Rapport international BIOINITIATIVE.

Rapport récapitulatif de 10 ans de travaux scientifiques publiés et non contestés.

Rapport par lequel les attaques de la santé par la Téléphonie Mobile et son groupe technique, dont le WIFI et le WIMAX, sont déclarés entièrement prouvés sur le plan scientifique.

Rapport qui depuis dix huit mois n'a été l'objet d'aucune contestation proprement scientifique.

Rapport validé par deux Institutions Européennes, l'Agence Européenne de l'Environnement et le Parlement Européen.

Vu l'étendue de la diffusion vous ne pouvez manquer d'avoir toutes informations sur les modalités du discrédit total des sources de la version officielle de l'innocuité ou de l'incertitude dont les principales sont l'ICNIRP, l'AFSSET et l'OMS.

- Un document résumant les caractères exclusivement négatifs des solutions par réseaux WIFI et WIMAX.

Cette formule a toutes les vertus :

- elle est inutile – En raison de l'importance de la couverture par réseau filaire,
- elle est très inférieure techniquement. Et d'un fort court délai d'obsolescence,
- elle est très coûteuse – Beaucoup plus que tout bouclage filaire,
- elle attaque la santé de la population – Et gravement les plus fragiles, les victimes de l'E.H.S (ElectroHyperSensibilité).

Quiconque décide d'organiser un de ces réseaux prend donc le risque de se voir reprocher sous diverses formes

l'incompétence, le gaspillage et la mise en danger délibérée de la Santé d'autrui.

Face à cette situation, la population, tenue à l'écart des décisions, s'organise et réagit.

Il en résulte, entre autres, que le grand dossier de dorsale numérique de la région PACA, qui comportait 400 émetteurs

WIMAX, vient d'être annulé.

- Plusieurs documents traitant de décisions de Justice qui se succèdent et indiquent une modification très nette du regard de la magistrature sur le sujet.

Les juges constatent l'existence de travaux scientifiques fort clairs sur la toxicité et en regard l'incapacité des opérateurs de fournir des garanties réelles sur l'absence de risque. Il en résulte des décisions qui se réfèrent explicitement à la nécessité d'application du Principe constitutionnel de Précaution.

Si le risque sanitaire est général pour la population, l'innovation récente est que le risque judiciaire devient général pour les installations techniques des opérateurs. Tant qu'une réglementation réelle ne vient pas rendre compatible cette technologie et la Santé Publique.

Concluons.

Au cas où la décision d'installation est maintenue et où des réseaux WIMAX entrent en service en Saône et Loire, le risque auquel vous vous exposez est d'être recherché, à titre personnel, pour mise en danger de la santé d'autrui, par un certain nombre de victimes de l'E.H.S. (ElectroHyperSensibilité) pour qui une telle décision équivaut à une gravité maximale dans l'atteinte à la santé.

Notre Association est pleinement disponible pour toute proposition de rencontre.

Nous vous suggérons vivement d'assister au Colloque du Sénat du 23 Mars 2009 où plusieurs sommités scientifiques internationales seront présentes ainsi que divers politiques.

Croyez, Monsieur le Président, à toute notre considération.

Robin des Toits

P.J. :

- Rapport BIOINITIATIVE – L'Essentiel – 4 pages
- Réseaux WIFI WIMAX – Un désastre en connaissance de cause – 2 pages
- Lettre ouverte aux élus, aux élus et à tous politiques – 2 pages
- Communiqué du Sénateur Jean DESESSARD – 1 page
- Le Jugement de Carpentras – 1 page
- Antennes-relais et Justice : jamais deux sans trois – 1 page